

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL ARBRE DE VIE DE SONGON » en abrégé « C.M.A.V.S »

Siège Abidjan, Songon, Songon, Kassemblé, Ilot 23
Lot 319, Lot 319, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL ARBRE DE VIE DE SONGON » en abrégé « C.M.A.V.S »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire, la fourniture de prestations de services médicaux notamment :

- Consultation ;
- Médecine générale ;
- Médecine de spécialité ;
- Soins médicaux ;
- Laboratoire d'analyse ;
- Radiologie ;
- Chirurgie ;
- Visite médicale d'entreprise ;
- Soins à domicile

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, Songon, Kassemblé, Ilot 23 Lot 319, Lot 319, Ilot 23

Dirigeant(s) M KOUAME ADONI GUY GERMAIN (GÉRANT), M AHONDJON TANOH ALAIN THIERRY (COGÉRANT)

RCCM : n° CI-DAB-01-2023-B12-00059 du 01/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 01/02/2024

